

# POUR OU CONTRE LA HAUSSE DE LA TVA DA

Pour **réduire les déficits publics**, le taux de la TVA appliqué aux restaurateurs pourrait augmenter.

PAR JULIEN SOLONEL  
PHOTOS LAURENT HAZGUI/FEDEPHOTO

La TVA réduite dans la restauration est sur le gril. Mis en place en juillet 2009 par le gouvernement Fillon, l'abaissement du taux, de 19,6 % à 5,5 % (remonté à 7 % en janvier 2012), représente chaque année un manque à gagner de 3,2 milliards d'euros pour les caisses de l'Etat, selon la Cour des comptes. Les organisations professionnelles, elles, se sont engagées à réduire leurs prix (de 3 % en moyenne), à créer 40 000 emplois en deux ans, à moderniser leurs établissements et à augmenter les salaires de leurs employés.

## Consultation de la profession

Alors que le gouvernement s'escrime à réduire les déficits publics, la ministre du Commerce, Sylvia Pinel, a rencontré les différents acteurs pour vérifier si les restaurateurs ont respecté le contrat. Elle rendra son bilan courant novembre. Parallèlement, Thomas Thévenoud, député PS de Saône-et-Loire, remettra ses conclusions sur l'évaluation de la baisse de la TVA le 30 octobre. « L'addition est salée pour l'Etat. Et côté engagements des restaurateurs, le compte n'y est pas », souligne le parlementaire. D'après nos informations, son rapport préconisera une nouvelle hausse de la TVA pour toute la filière. Deux options : un taux intermédiaire autour de 11 % ou un retour à 19,6 %, assorti d'un plan de soutien à la profession, notamment pour les petits établissements. Dur à avaler pour les patrons, opposés à 85 % à un tel ajustement, selon une étude du cabinet CHD Expert. ●



Pour

## “ Cet argent permettrait d'investir à long terme ”

Xavier Denamur, propriétaire de cinq restaurants à Paris.

### Des engagements non tenus.

« En échange de la baisse de la TVA, la profession s'était engagée en 2009 à créer 40 000 emplois en deux ans. Mais d'après l'Insee, il n'y en a eu que 11 000. Le lobby de la restauration annonce aussi qu'un milliard d'euros par an est redistribué aux salariés. Or, selon les calculs basés sur ce que je vois dans mes établissements, on est plutôt à 300 millions d'euros. »

**Une facture trop salée.** « Les organismes patronaux avancent une baisse des prix de 2,15 %. C'est bidon. Quand on regarde l'indice Insee, on voit que les prix ont reculé de 1 % au moment de la mise en place de la TVA réduite. Mais un an après, ils avaient retrouvé le niveau

de juillet 2009. Et depuis, les tarifs n'arrêtent pas d'augmenter. »

**Retour à 19,6 %.** « La baisse de la TVA est un cadeau fait à la profession. En remontant le taux à 19,6 %, l'Etat récupérerait 3 milliards d'euros par an et gagnerait même de 5 à 6 autres milliards. Ce qui permettrait d'investir à long terme. On pourrait baisser les charges patronales et salariales pour inciter à mieux payer les salariés et à les déclarer, favoriser l'investissement, lutter contre la fraude, soutenir les petits indépendants ou mieux informer les clients sur ce qu'ils ont dans leur assiette. » ●

Le documentaire produit par Xavier Denamur, *République de la malbouffe*, sort en DVD le 8 novembre.